

certaines questions ont fait l'objet de conversations avec les ministres désireux de s'éclairer ou de se renseigner avant d'agir, sous forme législative ou autre.

4. Répondu sous le n° 3.
5. Répondu sous le n° 3.

#### IMPORTATION DE FUSILS.

M. CURRIE demande :

1. Combien de fusils militaires, d'un modèle autre que le modèle anglais, ont été importés au Canada au cours de chacun des divers exercices financiers depuis 1905?
2. Le Gouvernement a-t-il prohibé l'importation de ces armes?
3. Dans l'affirmative, à quelle date l'importation en a-t-elle été interdite?
4. Le Gouvernement s'est-il enquis de l'opportunité d'ordonner aux personnes qui ont de ces fusils de les remettre aux autorités pour le temps de la durée de la guerre?

L'hon. M. PATENAUE (au nom du ministre de la Milice et de la Défense) :

1. Autant que les états du ministère de la Milice l'établissent, aucun fusil militaire d'un modèle autre que le modèle anglais n'a été importé en Canada depuis 1905, sauf un petit nombre à titre d'échantillons.
2. Oui, l'importation de pays étrangers.
3. Le 20 janvier 1909, avis a été donné qu'il fallait exigé un permis pour l'importation de fusils militaires, autres que ceux à provenance du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.
4. Non.

#### ACHAT DE L'EXCEDENT DE BLE.

M. TURRIFF demande :

1. Quand le Gouvernement a discuté avec les autorités britanniques la question de s'assurer, pour l'empire, le surplus du blé du Canada, a-t-il informé ces autorités de son intention d'inscrire le blé sur la liste des articles francs de droit, afin d'ouvrir le marché des Etats-Unis au blé canadien?
2. Quand sir George Foster a demandé aux fermiers canadiens de l'Ouest d'accepter \$1.30 le minot, pour leur blé de la classe n° 1, Northern Grade, à Fort-William, savait-il que le Gouvernement devait inscrire le blé sur la liste des articles francs de droit?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce) : La commission impériale du blé a discuté avec le ministre du Commerce le désir du gouvernement anglais de s'assurer l'excédent de la production de blé du Canada. La proposition de payer le blé \$1.30 le boisseau a été faite, non par le ministre du Commerce, mais bien par la commission impériale du blé, et elle a été communiquée aux représentants du conseil canadien de l'Agriculture par le ministre du Commerce. Il n'a pas été question du régime à établir pour les échanges de blé entre les Etats-Unis et le Canada.

[Le très hon. sir George Foster.]

#### AMELIORATION DU CHENAL DU FLEUVE FRASER.

M. KYTE demande :

1. Quel a été le crédit voté, en 1912, pour l'amélioration du chenal du fleuve Fraser dans la Colombie-Anglaise?
2. Une partie de ce crédit a-t-elle été appliquée en 1912-1913 à l'exécution de travaux dans la rivière Fraser, et, dans l'affirmative, quel montant?
3. Une entreprise a-t-elle été adjudgée à une compagnie quelconque en vue de l'exécution de cet ouvrage?
4. Quelle a été la quantité des déblais enlevés et quelle a été l'échelle des prix payés?
5. A-t-on fait appel de soumission en vue de l'adjudication de l'entreprise?
6. Dans l'affirmative, quels étaient les noms des soumissionnaires et le montant de chaque soumission?

L'hon. M. REID (au nom du ministre des Travaux publics) : (a) \$258,000 comme il suit : Jetée de direction (Steveston), \$200,000; (b) améliorations à Nicomen Slough, \$5,000; (c) améliorations sur le cours inférieur, \$40,000; (d) quais dans les rivières Fraser et Thompson (pour partie), \$13,000.

2. Oui; (a) Jetée de direction (Steveston), \$76,197.03; (b) améliorations à Nicomen Slough, \$4,293.11; (c) entretien de bateaux arrache-souche, réparations des quais, pilotage, etc., \$32,978.11; (d) quais de la rivière Fraser, Gordon Road, \$1,539.75, Green's Landing, \$2,385.70, Ladner's Landing, \$2,503.42, Melvor's Landing, \$1,863.45, Murphy's Landing, \$2,264; \$11,652.15; en général, \$1,304.83. Total, \$175,120.40.

3. La Sinclair Construction Company a obtenu l'entreprise de la construction d'une jetée de dérivation à Steveston.

4, 5 et 6. Nous n'avons pas adjudgé de travaux de dragage dans le fleuve Fraser pendant l'exercice 1912-1913. Nous avons dépensé \$78,228.62 du crédit général pour dragage, Colombie-Anglaise, somme qui a été employée à faire les dragages dans le fleuve Fraser ressortissant du ministère pendant le dit exercice.

M. KYTE demande :

1. Le chenal à Hillgate, dans la gorge du Fraser, a-t-il été déblayé des quartiers de roche minés et jetés dans le chenal par la compagnie de construction du Nord-Canadien?
2. Dans l'affirmative, qui a exécuté les travaux?
3. Des soumissions ont-elles été demandées pour ces travaux?
4. Dans l'affirmative, quels étaient les entrepreneurs, et quels étaient les prix à l'entreprise?
5. Des soumissions ont-elles été demandées pour la jetée à l'embouchure du Fraser? Par qui les travaux ont-ils été exécutés? Quel montant a été payé pour l'exécution de ces travaux?

L'hon. M. PATENAUE (au nom du ministre des Travaux publics) :